



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67
Fax : 04.50.43.14.24
mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juin 2017
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : MM Régis FORESTIER, Maire, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Nicolas JACQUARD, Régis BERTHIER, Xavier BOSSUT, Daniel MERCIER, Sophie CURDY, Anne PISSARD-MAILLET, Christine BUCHARLES, Arnaud MAGREZ, Gérard GUDEFIN, Chantal LELEU, Nathalie GONCALVES Nadine MONTFORT, Eric MEYNET, Arnaud BOSSON

Excusés : Claudine DEMIERRE, Delphine CAPRI

Absent : Néant

Nicolas JACQUARD a été élu secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention cadre de disponibilité avec le Service Départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie pour fixer les conditions et les modalités de la disponibilité accordée par la Commune à ses employés sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail.
- 2) Il accepte la création de deux offices de tourisme intercommunaux :
 - Un OTI Ouest comprenant les communes de Taninges, Mieussy et Châtillon-sur-Cluses,
 - Un OTI Est comprenant les communes de Morillon, Verchaix, Sixt et la Rivière-Enverse.
- 3) Il fixe les conditions de liquidation du Syndicat intercommunal pour l'implantation des réémetteurs de télévision des Brasses.
- 4) Il décide de laisser inchangé le prix de vente du ticket journalier pour la cantine scolaire (5,20 €) et établit à 8,00 € le prix de vente du ticket spécifique appelé « ticket de secours ».
- 5) Il accepte de financer le projet de création d'une épicerie porté par l'association « Lieu de vie à Mieussy » à hauteur de 5000 €.
- 6) Dans le cadre de la régularisation foncière de l'emprise de la voie communale dite chemin du Lavoir au chef-lieu il décide l'acquisition d'une parcelle de 60 m² appartenant à M. Alain BARRERE pour la somme de 4000 €.
- 7) Il autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 au bail entre TDF et la Commune pour la location de la parcelle communale située au lieu-dit le Marais.
- 8) Il approuve le marché de maîtrise d'œuvre passée avec la Société M'ARCHITECTE à SCIONZIER pour un montant de 28 560 € TTC pour l'accessibilité de la Mairie et l'aménagement de ses abords.

- 9) Il accepte les conditions de liquidation du Syndicat Intercommunal à vocation unique pour la gestion du centre de secours de TANINGES.
- 10) Il alloue la somme de 500 € pour une sortie découverte des élèves de CM1 et CM2 du Groupe scolaire Justinien Raymond.
- 11) Il émet un avis favorable aux demandes de branchement au réseau d'eau communal présentées par :
- M. FORESTIER François (10, chemin de Servan)
 - M. DUMOULIN Jean-Luc (Vérage)
 - M. CAPRI Benoît (220, chemin de la Forêt)
 - Mme DIJON-DILIS Tiphaine (Les Tonchets)
 - Mme PERRET Catherine (Les Tonchets)
 - M. BEAU Stéphane (Les Tonchets)
 - M. CUVILLIER-WALLE Jean-Marie (Les Tonchets)
 - M. BLACHE Fabrice (Les Tonchets)
 - Mme PRIN ABEIL Catherine (Les Tonchets)
 - M. CROCQ Bertrand (Les Tonchets)
 - M. et Mme SDROBIS Bodgdan (38, route des Places)
 - M. et Mme LANERY Aurélien (40, route des Places)

Le Maire,
Régis FORESTIER

